



→ Du bois local dans un bâtiment BBC Pôle Enfance Jeunesse à Pont-de-Celles

Commune de Celles-sur-Durolle

Créée en 1993, la Communauté de communes compte neuf communes : Arconsat, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel, Palladuc, Sainte-Agathe, Saint-Victor-Montvianeix, Viscomtat et Vollore-Montagne pour une population de 7 870 habitants.

L'implantation d'un Pôle Enfance-Jeunesse sur le territoire de la Montagne Thiernoise (CCMT) constitue un enjeu fort pour la Communauté de communes en termes de services à la population et d'accueil de nouvelles familles en vue de recréer une dynamique démographique territoriale.

Le projet de Pôle visait à répondre à cette double problématique.

Le Pôle Enfance Jeunesse Tourisme

La CCMT a choisi de construire un Pôle Enfance-Jeunesse pour répondre au besoin d'accueil de jeunes enfants. Le bâtiment héberge de même une structure touristique au Pont-de-Celles. D'une surface totale (SHON) de 973 m², le projet intègre 3 fonctionnalités :

- Un Espace petite enfance : crèche et halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles.
- Un Espace jeunesse : une salle d'activités et de rencontres pour les adolescents complétant l'offre du centre de loisirs.
- Un Espace d'accueil touristique pouvant recevoir des expositions et lieu d'animation auprès des associations du territoire.



Performance énergétique et éco-construction

La Communauté de communes, maître d'ouvrage du projet, a affiché dès le départ sa volonté d'engager pour cet équipement une démarche de qualité environnementale avec l'ambition d'atteindre le label BBC de la RT 2005 (en vigueur au moment de la conception). Le niveau de performance énergétique du bâtiment a été établi de manière théorique par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 51,5 kWh/m².an pour le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, l'éclairage et les auxiliaires de chauffage.

Une simulation thermique dynamique a parallèlement été réalisée dans l'optique de mieux « visualiser » le comportement du bâtiment notamment vis-à-vis des risques de surchauffes estivales.



Du bois pour se chauffer...

Au-delà de la quête d'un niveau de performance énergétique élevé, la collectivité a fait le choix d'une énergie renouvelable à savoir le bois-énergie pour couvrir ses besoins en chauffage. Une vraie volonté politique qui vient conforter la politique communautaire de soutien au développement de la filière bois locale. Qui plus est, la chaudière alimente parallèlement le siège de la CCMT (700 m²) distant d'une centaine de mètres, via un réseau de chaleur. D'une puissance de 150 kW, la chaudière bois devrait consommer en moyenne 40 tonnes de plaquettes évitant ainsi annuellement l'émission de 30 tonnes de CO₂.

Du bois d'œuvre local pour la structure et le bardage

Une attention particulière a été de même portée aux matériaux préconisés par la maîtrise d'œuvre. La collectivité souhaitait en effet que le matériau bois d'origine locale soit fortement privilégié dans la structure du bâtiment dans une démarche de qualité et de gestion durable des ressources. Pour cela, il a été indiqué dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du lot charpente, ossature et bardage bois :

« L'entreprise de charpente devra privilégier l'utilisation de bois issus de la filière locale en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. » Dans son mémoire technique, l'entreprise Taillandier, titulaire du lot, a indiqué la

provenance des fournitures, ainsi que les références et garanties pour les différents types de bois (lamellé-collé, bois massifs, bois classe 3). L'entreprise a indiqué :

« Les bois massifs seront des bois des Monts du Forez classés en C22 ou C24 selon leur destination dans l'ouvrage. [Son] fournisseur, situé à 8 km de l'atelier, détenteur d'un classement PEFC s'attache à une gestion durable de la forêt et possède un séchoir et des bacs de traitement pour la classe 2. » Le bois utilisé dans cette construction est donc du bois local et la scierie est installée sur le territoire de la CCMT.



Fiche réalisée par l'Aduhme
dans le cadre de sa mission Espace INFO→ENERGIE



Le service Espace Info→Energie est financé par



Pour toute information, contactez

Aduhme, agence locale des énergies et du climat
129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 30 90
eie@aduhme.org • www.aduhme.org